

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE DE LA RÉUNION : 10 avril 2019

HEURE DE LA RÉUNION : 10 h

LIEU DE LA RÉUNION : Aile Ouest de la gare Union
97 Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1E6

Salle de réunion J. Robert S. Prichard, 4^e étage

PRÉSIDENT : Don Wright (à partir de 12 h)

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION : Phil Verster (à partir de 12 h)

SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION : Alba Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire générale

MEMBRES PRÉSENTS : Kathy Bardswick
Bryan Davies
Janet Ecker (à partir de 14 h)
Luigi Ferrara
Anne Golden
Michael Kraljevic
Emily Moore
Reg Pearson
Robert Poirier
Clio Straram
Paul Tsaparis

ABSENTS : Aucun

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : Mark Childs, chef du marketing
Matt Clark, chef responsable des immobilisations (intérimaire)
Annalise Czerny, vice-présidente principale, PRESTO
Helen Ferreira-Walker, directrice des ressources humaines
Jennifer Gray, directrice financière
Greg Percy, chef de l'exploitation
Heather Platt, vice-présidente principale et chef du contentieux
Jamie Robinson, chef des communications et des relations publiques (intérimaire)
Leslie Woo, chef de la planification et du développement
Peter Zuk, chef de la coordination des programmes, Programmes spéciaux

Michael Fedchyshyn, vice-président principal, Programme de développement axé sur le transport en commun
Lorraine Huinink, vice-présidente, Services de l'immobilier
Calvin Carr, directeur, Livraison de produits
Ken Kuschei, directeur, Perspicacité à la clientèle
Steve Naylor, directeur, Gestion des comptes de marketing et exploitation
Michael Norton, directeur, Stratégie d'affaires et aménagement de terrain
Debbie Ovsenny, directrice, Services en ressources humaines, Technologie et analyse des données
Trevor Geach, conseiller juridique
Maureen McLeod, gestionnaire, Analyse de la clientèle
Nadine Navarro, commanditaire du programme des gares
Antoine Belaieff, commanditaire du programme d'harmonisation des tarifs

SÉANCE À HUIS CLOS

1. Objectifs stratégiques

Au nom du président, le vice-président Bryan Davies déclare la réunion ouverte à 10 h. Le vice-président confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

L'équipe de la haute direction présente les objectifs stratégiques 2019-2020, y compris les changements qui ont été apportés à ces derniers ainsi qu'aux indicateurs de rendement clés (IRC) depuis l'an dernier. Les employés décrivent l'évolution continue d'une « culture de la mesure » qui permet à l'organisation de suivre les progrès annuels par rapport aux IRC et de tirer profit des objectifs stratégiques et des IRC afin de stimuler le rendement. Cette année, les IRC sur lesquels mettre l'accent sont la satisfaction de la clientèle, l'engagement des employés et la sécurité. Les objectifs stratégiques serviront également à orienter l'élaboration d'un plan d'activités pour l'année.

Le Conseil d'administration discute de son rôle dans le cadre de la stratégie d'entreprise, notamment comment et quand il devrait être mobilisé, les possibilités d'examiner les grandes questions de politique (comme la planification, la croissance, les buts relatifs à l'environnement, la durabilité, etc.) ainsi que son rôle en ce qui a trait aux objectifs stratégiques.

Il se penche sur diverses difficultés auxquelles font face les plans de Metrolinx, comme les nouveaux modèles de transport en commun et de transport (comme le micro transport en commun), un actif croissant, la hausse des coûts de maintenance des infrastructures et les options de prestation de service.

Le Conseil demande comment les objectifs stratégiques s'harmonisent aux autres documents stratégiques de l'entreprise comme le Plan de transport régional (PTR). Les employés décrivent la manière dont les objectifs stratégiques reflètent les buts du PTR et comment les IRC peuvent servir à mesurer les progrès de Metrolinx. Le Conseil recommande de clarifier les liens entre les objectifs stratégiques et les stratégies à long terme de Metrolinx. Les plans de communication concernant les stratégies de Metrolinx devraient tenter de simplifier les plans et objectifs de l'entreprise de façon à mettre de l'avant son importance et sa pertinence. Enfin, le Conseil exige qu'on lui fasse part de tout plan de communication.

2. Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 7 février 2019 et du 1^{er} mars 2019 soient approuvés.

Adopté

3. Points d'affaires

3.1 Contrat PRESTO

Annalise Czerny, vice-présidente principale, PRESTO, présente une demande de modification de contrat pour le programme d'amélioration des appareils PRESTO. La modification permet de faciliter la prestation de service continue. Toutefois, des spécifications tenant compte de la vision d'avenir de PRESTO ont été établies. Le Conseil tient compte de l'architecture et de l'infrastructure actuelles de PRESTO, des récents développements dans l'industrie ainsi que de la stratégie d'approvisionnement afin d'assurer plus d'options de service et un bassin de fournisseurs élargi. Les employés confirment que le sous-comité de PRESTO a évalué et approuvé l'approche recommandée. De plus, les fonds nécessaires ne dépassent pas le budget du programme.

Ils expliquent ce que les autres exploitants de services de transport en commun font en ce qui a trait aux paiements de titre.

[Texte supprimé : Intérêts économiques et autres]

3.2 Solution Wi-Fi pour les clients

Mark Childs, chef du marketing, présente une demande d'autorisation de contrat pour la solution Wi-Fi proposée pour les clients. Les employés soulignent les principaux avantages de la proposition, notamment la satisfaction de la clientèle et les répercussions sur la fidélité. Ils mentionnent également l'occasion de tirer profit du réseau pour répondre aux besoins opérationnels et de compenser les coûts opérationnels.

Le Conseil s'interroge sur les caractéristiques du service et les niveaux de service attendus, ainsi que des risques si les attentes ne sont pas comblées. Les employés décrivent les

mesures contractuelles et fonctionnelles qui seront mises en place afin d'atténuer ces risques, soit la redondance de service et les options d'équipement. Les résultats de l'essai pilote ont également contribué à planifier l'offre et les exigences de service.

[Texte supprimé : Conseil au gouvernement]

IL EST RÉSOLU :

QUE, comme décrit dans le rapport du chef du marketing du 10 avril 2019, Metrolinx soit autorisée à conclure une entente avec Icomera US, Inc. ou ses sociétés affiliées pour l'offre d'une solution Wi-Fi pour les clients de GO Transit et d'UP Express. **[Texte supprimé : Intérêts économiques et autres]**

Adopté

4. Mise à jour des services de soutien I et TI (information et technologie de l'information)

Sandy Linke, chef d'information, Systèmes d'information (intérimaire), fournit une mise à jour sur les programmes I et TI, la stratégie d'approvisionnement des services gérés et l'approche d'approvisionnement et d'autorisation révisée des projets groupés connexes.

5. Cadre de mise en œuvre du développement axé sur le transport en commun

Leslie Woo, chef de la planification et du développement, Lorraine Huinink, vice-présidente, Services de l'immobilier, Michael Fedchyshyn, vice-président principal, Programme de développement axé sur le transport en commun, Infrastructure Ontario, Michael Norton, directeur, Stratégie d'affaires et aménagement de terrain, Spencer Gibbens, commanditaire en chef du programme SRE et Nadine Navarro, commanditaire du programme des gares, font le point sur le programme de développement axé sur le transport en commun.

Les employés donnent un aperçu du programme proposé et décrivent la manière dont les forces et l'état du marché actuel appuient la mise en œuvre du programme à cette période-ci. On parle notamment de la consolidation des capacités financières, de l'envergure de l'investissement en infrastructure de transport en commun, de la maturité de l'industrie du développement dans la RGT et du niveau de soutien du gouvernement face à une approche axée sur le marché. Les quatre principes directeurs du programme sont les suivants : la juste valeur d'échange, l'augmentation du nombre de passagers dans le transport en commun, l'amélioration de l'expérience client et la construction des villes.

Le Conseil se pose des questions sur la vérification comparative, sur la manière dont Metrolinx choisit son cadre de travail et ses priorités, le processus de sollicitation et de réception et la façon dont l'équité procédurale et les possibilités peuvent se refléter dans la juste valeur d'échange.

Il indique que la participation de la communauté est nécessaire pour le programme de développement axé sur le transport. De plus, il demande la révision du cadre de travail du

programme afin de mettre mieux en évidence l'excellence en conception, la coordination de la planification locale et l'optimisation de l'utilité et de la valeur pour Metrolinx.

Le Conseil discute de l'équilibre entre l'atteinte d'avantages à court et à moyen terme lorsque l'occasion se présente et les répercussions d'une planification et de la construction des villes à long terme. Le Conseil souligne qu'étant donné le changement constant des modes de transport, du mode de vie et du comportement des consommateurs, les employés doivent tenir compte de ce qui est à venir et de ce qui servira le mieux les passagers dans l'avenir.

Pour conclure, les employés décrivent brièvement le comité consultatif du programme de développement axé sur le transport proposé en vue d'appuyer la gouvernance du programme. Le Conseil demande aux employés d'envisager une structure permettant aux Conseils d'administration de Metrolinx et d'Infrastructure Ontario de passer en revue les transactions proposées.

CONSIDÉRANT QUE le chef de la planification et du développement a préparé le rapport, daté du 10 avril 2019, intitulé « Mise en œuvre du programme de développement axé sur le transport en commun » (le « Rapport ») :

IL EST RÉSOLU QUE, comme décrit le Rapport et sous réserve de toute autre modification, le Conseil approuve la politique de développement axé sur le transport en commun proposée (Annexe D), comprenant les principes directeurs, les objectifs et l'approche stratégique;

ET QUE le Conseil appuie les employés dans la formation d'un comité consultatif du programme de développement axé sur le transport en commun comme indiqué dans ce Rapport et dans la présentation d'un rapport portant sur les recommandations en matière de composition et de cadre de référence le 15 mai 2019.

Adopté

SÉANCE PUBLIQUE

6. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Wright déclare la réunion ouverte à 13 h.

Le président confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Le président Wright reconnaît que le Conseil d'administration se réunit sur des terres traditionnellement occupées par les Autochtones et exprime son respect, particulièrement aux Mississaugas of the Credit, aux Haudenosaunees et aux Hurons-Wendats, gardiens originaux du territoire.

7. Sécurité

Helen Ferreira-Walker, directrice des ressources humaines, passe en revue les mesures de sécurité et protection et en discute.

8. Rapport du chef de la direction

Phil Verster, président et chef de la direction, présente une mise à jour des IRC d'entreprise, des changements touchant le service apportés et planifiés, du programme de développement axé sur le transport, du programme d'acquisition de propriétés du TLR de Hamilton et de l'élaboration de la ligne Ontario et de plusieurs autres métros financés par le gouvernement provincial, récemment annoncé par Metrolinx et Infrastructure Ontario.

Les personnes suivantes sont reconnues pour leurs contributions exceptionnelles en matière de services et de sécurité :

1. Don Wright souligne les efforts de Pat Hegarty, Colleen Watt, Soodabeh Farsijani et Maureen Amodio qui font partie de l'équipe Metrolinx ayant gravi la Tour CN cette année. L'équipe est récompensée comme étant la plus grande équipe publique à gravir la tour. En son absence, Ian McNeil reçoit également des éloges pour l'encadrement de son équipe au cours des dernières années.
2. Emily Moore présente une lettre de reconnaissance à Scott Shaw, surintendant de la gare de Cedarvale, qui salue l'équipe de projet de la gare de Cedarvale pour avoir passé une année complète sans qu'aucune blessure soit déclarée.
3. Robert Poirier présente une lettre de reconnaissance à Suganthi Lem, gestionnaire, Infrastructures d'autobus, qui a représenté l'équipe ayant travaillé à l'installation pour autobus de Kitchener, titulaire de la certification LEED Or.
4. Luigi Ferrara présente une lettre de reconnaissance à la sergente Jessica Langley, à l'inspecteur Craig O'Neill, au spécialiste de la sécurité d'entreprise Sean Carson et à l'agent chargé de l'application des règlements Fatih Kilic pour avoir uni leurs efforts avec le service régional de Peel en vue d'arrêter un homme accusé d'agressions sexuelles sur cinq femmes.

9. Changements apportés au règlement

Leslie Woo, Mark Childs, Antoine Beliaeff, commanditaire du programme d'harmonisation des tarifs et Ken Kuschei, directeur, Perspicacité à la clientèle, présentent les changements tarifaires de GO proposés et les révisions au règlement afférents.

Le Conseil discute des tarifs GO Transit-TTC pour les courts trajets, de la proposition de valeur de service de GO Transit, des facteurs contribuant aux coûts des tarifs comme les

coûts du carburant et de l'exploitation ainsi que des programmes internes visant à gérer ces coûts, soit les programmes d'économie énergétique et la couverture du carburant.

IL EST RÉSOLU :

QUE comme le décrit le rapport du chef du marketing et du chef de la planification et du développement du 10 avril 2019 (le « Rapport »), à partir du 20 avril 2019, le règlement n° 2A sera révisé pour mettre à jour le tarif des droits, lequel présente les droits de transport à acquitter au sein du réseau GO Transit pour les déplacements entre des points déterminés ou des zones tarifaires, et pour refléter les modifications aux tarifs de GO Transit décrites au Rapport;

ET QUE le règlement n° 2A soit abrogé et remplacé par le règlement n° 2A à l'annexe C du Rapport, sous réserve de l'inclusion par le personnel d'un nouveau tarif des droits reflétant les nouveaux tarifs et les nouvelles zones tarifaires décrits au Rapport, sous réserve de toute modification mineure nécessaire;

ET QUE le président et la secrétaire soient autorisés à signer le règlement.

ET QUE les tarifs PRESTO soient modifiés pour qu'ils tiennent compte d'un rabais sur le billet aller simple PRESTO d'environ 16 %, tel que décrit au Rapport, sous réserve de toute modification mineure nécessaire.

Adopté

10. Nombre de passagers

Ken Kuschei et Maureen McLeod, gestionnaire, Analyse de la clientèle, présentent un rapport d'observation sur les facteurs influençant le nombre de passagers d'avril 2018 à janvier 2019. Les employés décrivent leurs découvertes face aux répercussions sur le nombre de passagers des nouveaux services et des services révisés ainsi que des facteurs externes comme la météo et les événements spéciaux. L'information qui en découle sert également à apporter des améliorations de manière continue, comme les leçons tirées de l'expansion de service à Kitchener.

Le Conseil discute de la hausse d'achalandage sur UP Express, du rendement, de l'expérience client et de la satisfaction de la clientèle et s'attend à d'autres possibilités de croissance du nombre de passagers.

11. Dénomination des gares du TLR

Leslie Woo, Jamie Robinson, chef des communications et des relations publiques (intérimaire) et Toban Allison, conseiller principal, Orientation, présentent les nouveaux noms de gares et d'arrêts proposés pour les projets du TLR Finch West et du TLR de Hurontario. Les employés confirment que les noms proposés sont conformes au protocole de création de noms de Metrolinx pour les projets, les gares, les stations et les arrêts de transport en commun, qui vise à protéger l'orientation, à éviter la duplication de noms des arrêts et à

améliorer la capacité des passagers à se déplacer efficacement. Les noms proposés ont également été validés dans le cadre d'un processus de consultation des communautés et des municipalités.

CONSIDÉRANT QUE Metrolinx utilise un protocole officiel de création de noms pour les projets, les gares, les stations et les arrêts de transport en commun;

ET CONSIDÉRANT QUE les employés de Metrolinx ont procédé à une évaluation et une consultation exhaustives sur la création de noms de gares et d'arrêts dans le cadre des projets du TLR Finch West et du TLR de Hurontario;

IL EST RÉSOLU QUE soient approuvés les noms recommandés énoncés au présent rapport, intitulé « Les noms d'arrêts pour les TLR Finch West et de Hurontario ».

Adopté

12. Cadre de mise en œuvre du développement axé sur le transport en commun

Leslie Woo, Michael Norton, Lorraine Huinink et Michael Fedchyshyn font le point sur le programme de développement axé sur le transport en commun. Les employés reconnaissent que les révisions recommandées aux principes du programme de développement axé sur le transport en commun s'appuient sur les précédentes discussions du Conseil, notamment : intégrer l'excellence de conception, la construction des villes, l'engagement communautaire et la collaboration avec la planification municipale locale. Ils décrivent l'évolution du programme, tels que la segmentation du portefeuille, la sollicitation du marché pour les nouveautés au sein de GO et l'objectif d'avoir des structures d'offre qui peuvent compenser les coûts en capital ainsi que les occasions de revenus à court et à long terme.

Le Conseil discute de son propre engagement quant aux transactions et des critères importants pour lui, notamment l'harmonisation avec le plan d'activités de Metrolinx, les effets sur le nombre de passagers et les possibilités d'obtenir des avantages pour le développement communautaire.

Il demande aux employés de réfléchir à la question de la disposition comparativement à la conservation des propriétés, puisque lorsque Metrolinx conserve un droit de propriété, cela lui permet d'aider à gérer les avantages publics. Il discute également de la manière d'encourager les concepteurs à innover et à être créatifs.

Le Conseil s'interroge sur la façon dont les partenaires de projet seront sélectionnés et sur la manière dont le rapport quantité-prix et les avantages escomptés seront documentés et confirmés. Il insiste sur l'importance de consulter les communautés et d'obtenir leur participation.

Les employés dépeignent l'approche de l'équipe intégrée qui comprend le personnel de Metrolinx et d'Infrastructure Ontario, ainsi que le cadre de gouvernance du programme proposé qui confèrera au Conseil de Metrolinx le pouvoir décisionnel final, tout en assurant la surveillance du programme sur les offres, les contrats et les transactions du conseil

d'administration d'Infrastructure Ontario. Le Conseil discute de la méthode qui permettra à Metrolinx d'accroître ses compétences internes et sa capacité de mettre en œuvre le programme, grâce à l'apprentissage par la pratique et à la création de systèmes et de contrôles appropriés.

Pour évaluer les risques potentiels et les mesures d'atténuation, le Conseil demande au personnel de procéder à une analyse des répercussions de projets semblables qui ont connu une période de ralentissement du marché.

CONSIDÉRANT QUE le chef de la planification et du développement a préparé le rapport, daté du 10 avril 2019, intitulé « Mise en œuvre du programme de développement axé sur le transport en commun » (le « Rapport ») :

IL EST RÉSOLU QUE, comme le décrit le Rapport et sous réserve des modifications apportées aux principes directeurs exigés par le Conseil, ce dernier demande aux employés de faire avancer le programme de développement axé sur le transport, y compris les principes directeurs, les objectifs et l'approche stratégique;

ET QUE le Conseil demande aux employés de l'aviser régulièrement de l'état du programme de développement axé sur le transport en commun.

Adopté

13. Séance à huis clos du chef de la direction et du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

14. Développement opérationnel

[Texte supprimé : Conseil au gouvernement]

RÉUNION DIRECTIVE

15. Réunion directive

Le Conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

15.1 Rendement des employés

Helen Ferreira-Walker et Debbie Ovsenny, directrice, Services en ressources humaines, Technologie et analyse des données, présentent le rapport du rendement des employés.

[Texte supprimé : Relations de travail]

15.2 Nomination du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération

IL EST RÉSOLU :

QUE Reg Pearson soit nommé président du Comité des ressources humaines et de la rémunération et que Kathy Bardswick demeure membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération, en vigueur le 10 avril 2019.

Adopté

16. Réunion directive

Le Conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel.

17. Levée de la séance

Comme il n'y a pas d'autre question pour le Conseil d'administration, la réunion est levée à 15 h 45.

Adopté

Don Wright, président

Alba Taylor, secrétaire générale

p/s